

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

FDS selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par la règlement no 2015/830/UE

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit: Techno Spray silicone, 100 ml

Techno AG numéro d'article: 00929 0 00029

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: utilisation industrielle
utilisation professionnelle
utilisation par les consommateurs (domaine public)

Secteur d'utilisation: Lubrifiants

Utilisations déconseillées: ne pas utiliser pour des produits qui sont destinés au contact avec des aliments

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Techno AG
Butthollenring 31
4147 Aesch BL
Tel. 061 717 90 00
Fax 061 711 38 58
info@techno-ag.ch
www.techno-ag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Freiestrasse 16
8032 Zürich
Tel. 145
Tel. 044 251 51 51
info@toxi.ch
www.toxi.ch

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.3	aérosols	Cat. 1	(Aerosol 1)	H222,H229
3.2	corrosion cutanée/ irritation cutanée	Cat. 2	(Skin Irrit. 2)	H315

07/16

Date de la première édition: 10.03.2015
Date de la dernière révision: 01.07.2016

Version 2.0
Page 1/16

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
3.8D	toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (effets narcotiques, somnolence)	Cat. 3	(STOT SE 3)	H336
4.1C	dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique	Cat. 2	(Aquatic Chronic 2)	H411

Remarques: Pour le texte intégral des phrases H: voir la RUBRIQUE 16.

Informations additionnelles sur les dangers:

EUH066 l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

2.1.2. Principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger:



GHS02



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302 + P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Exigences supplémentaires d'étiquetage:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants dangereux pour l'étiquetage:

hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% d'hexane

2.3. Autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges**Description du mélange:**

Mélange de substances indiquées ci-dessous avec des mélanges non dangereux.

N° CAS	Nom de la substance	Teneur (%)
N° CE	Classification selon 1272/2008/CE	
N° d'enreg. REACH		
106-97-8	Butane	25 - < 50
203-448-7	Flam. Gas 1 / H220 Press. Gas L / H280	
01- 2119474691-32-xxxx		
	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% d'hexane	25 - < 50
921-024-6	Flam. Liq. 2 / H225; Skin Irrit. 2 / H315 STOT SE 3 / H336; Asp. Tox. 1 / H304 Aquatic Chronic 2 / H411	
01-2119475514-35-xxxx		
8042-47-5	Paraffinum perliquidum	10 - < 25
232-455-8	Asp. Tox. 1 / H304	
01-2119487078-27-xxxx		
74-98-6	Propane	10 - < 25
200-827-9	Flam. Gas 1 / H220 Press. Gas L / H280	
01-2119486944-21-xxxx		
75-28-5	Isobutane	1 - < 5
200-857-2	Flam. Gas 1 / H220 Press. Gas L / H280	
01-2119485395-27-xxxx		

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Notes générales:	Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.
Après inhalation:	En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.
Après contact cutané:	Laver abondamment à l'eau et au savon.
Après contact oculaire:	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.
Après ingestion:	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets narcotiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: l'eau pulvérisée, poudre BC

Moyens d'extinction inappropriés: jet d'eau à pleine puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Mettre les personnes à l'abri.
Pour les secouristes:	Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement:
Couverture des égouts.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions:
Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1. Recommandations

Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Empêcher de chauffer au-dessus de +50 °C.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail:

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1. Gérer les risques associés

Classification de stockage (LGK): 2B

Risques d'inflammabilité:

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire.

7.2.2. Considération des autres conseils

Compatibilités en matière de conditionnement:

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail):

N° CAS	Nom de l'agent					
Pays	Identificateur	VME	VLCT		Source	
	Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% nhexane					
DE	AGW	1.000 ppm		2.200 ppm		
106-97-8	Butane					
DE	AGW	1.000 ppm	2.400 mg/m ³	4.000 ppm	9.600 mg/m ³	TRGS 900
74-98-6	Propane					
DE	AGW	1.000 ppm	1.800 mg/m ³	4.000 ppm	7.200 mg/m ³	TRGS 900
75-28-5	Isobutane					
DE	AGW	1.000 ppm	2.400 mg/m ³	4.000 ppm	9.600 mg/m ³	TRGS 900
8042-47-5	Huile minérale blanche (pétrole)					
DE	MAK		5 mg/m ³		20 mg/m ³	DFG
DE	AGW		5 mg/m ³		20 mg/m ³	TRGS 900

Mention:

VLCT Valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes, sauf indication contraire

VME Valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps

8.1.2. DNEL/DNEL/PNEC pertinents et autres seuils d'exposition

DNEL pertinents des composants du mélange:

N° CAS	Nom de la substance			
Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
	hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% d'hexane			
DNEL	2.035 mg/m ³	Homme, par inhalation	Travailleur (industriel)	Chronique - effets systémiques
	773 mg/kg de p.c./jour	Homme, cutané		

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Ventilation générale.

8.2.1. Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage: À l'utilisation appropriée d'équipement de protection nécessaire. Ne pas vaporiser dans les yeux.

Protection de la peau: **protection des mains:** À l'utilisation appropriée d'équipement de protection nécessaire.

mesures de protection diverse: Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire: À l'utilisation appropriée d'équipement de protection nécessaire.

8.2.2. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1. Aspect

État physique: aérosol (aérosol vaporisé)
Couleur: Incolore
Odeur: de type solvanté

9.1.2. Autres paramètres physiques et chimiques

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.*
Point d'éclair: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.*
Taux d'évaporation: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz): Aérosol inflammable selon les critères du SGH

Limites d'explosivité:
limite inférieure d'explosivité (LIE): 1,2 % vol
limite supérieure d'explosivité (LSE): 15 % vol

Pression de vapeur: 3,8 bar à +20 °C
6,8 bar à +20 °C

Densité: 0,65 g/cm³ à +20 °C

Solubilité dans l'eau: insoluble

n-octanol/eau (log KOW): Cette information n'est pas disponible.

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Température d'auto-inflammabilité: >160 °C
Viscosité: non pertinent (aérosol)
Propriétés explosives: aucune
Propriétés comburantes: aucune

9.2 Autres informations

Teneur en solvants: 81 %

* Le mélange final dans le générateur d'aérosol sont développées après que l'ajout de gaz propulseur.
Plusieurs détails sont pas mesurables dans un hermétique fermé, récipient sous pression.
Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas «Conditions à éviter» et «Matières incompatibles».
risque d'allumage

10.2. Stabilité chimique

Voir en bas «Conditions à éviter».

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. -
Conserver à l'écart de la chaleur.

Indications comment éviter des incendies et des explosions:

Protéger du rayonnement solaire.

Contraintes physiques, qui pourraient donner lieu à une situation dangereuse et devront être évitées:

températures hautes

10.5. Matières incompatibles

Il n'y a aucune information additionnelle.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus.
Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Procédure de classification:

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

11.1.1. Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

Toxicité aiguë:	N'est pas classé comme toxicité aiguë.
Corrosion/irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux:	N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.
Résumé de l'évaluation des propriétés CMR:	N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales, cancérigène ni toxique pour la reproduction.

11.1.2. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:	N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).
Danger en cas d'aspiration:	N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2. Autres informations

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Classe de danger lié à l'eau (Wassergefährdungsklasse) (WGK; Allemagne): 2 (dangereux pour l'eau)

12.1.1. Toxicité aquatique (aiguë)

Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange:

N° CAS	Nom de la substance		
Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
106-97-8	Butane		
LC50	27,98 mg/l	Poisson	96 h
EC50	7,71 mg/l	Algue	96 h

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

N° CAS	Nom de la substance		
Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% d'hexane		
LL50	15,8 mg/l	Poisson	72 h
EL50	3 mg/l	Invertébrés aquatiques	48 h
EL50	0,64 mg/l	Invertébrés aquatiques	48 h
8042-47-5	paraffinum perliquidum		
EC50	>100 mg/l	Daphnie	48 h
LC50	>100 mg/l	Poisson	96 h
74-98-6	Propane		
LC50	27,98 mg/l	Poisson	96 h
EC50	7,71 mg/l	Algue	96 h
75-28-5	Isobutane		
LC50	27,98 mg/l	Poisson	96 h
EC50	7,71 mg/l	Algue	96 h

12.1.2. Toxicité aquatique (chronique)

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange:

N° CAS	Nom de la substance		
Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% d'hexane		
EL50	12 mg/l	Invertébrés aquatiques	24 h
EC50	0,23 mg/l	Invertébrés aquatiques	21 d

Biodégradation:

Les substances pertinentes du mélange sont facilement biodégradables.

12.2. Persistance et dégradabilité

Processus de la dégradabilité des composants du mélange:

N° CAS	Nom de la substance		
	Processus	Vitesse de dégradation	Temps
	hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% d'hexane		
	disparition de l'oxygène	83 %	16 d

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange:

N° CAS	Nom de la substance		
	FBC	Log KOW	DBO5/DCO
106-97-8	Butane		
		1,09	
74-98-6	Propane		
		1,09	
75-28-5	Isobutane		
		1,09	

12.4. Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Des données ne sont pas disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

Potentiel de perturbation du système endocrinien:

Aucun des composants n'est énuméré.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées:

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages:

Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

13.2. Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets

Liste de déchets:

- 15 01 04 Emballages métalliques
- 15 01 10 Résidus d'emballages contenant des substances dangereuses ou contaminés par des substances dangereuses
- 16 05 04 Contenant des gaz dangereux dans des récipients à pression (y compris les halons)

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

13.3. Remarques

Veillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

14. Informations relatives au transport

14.1. N° ONU

1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2 (gaz) (aérosol)
Risque(s) subsidiaire(s): 2.1 (inflammabilité)

14.4. Groupe d'emballage

n'est pas affecté à un groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

aucune (pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

14.8. Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN):

Numéro ONU: 1950
Désignation officielle: AÉROSOLS
Classe: 2
Code de classification: 5F
Étiquette(s) de danger: 2.1



Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Dispositions spéciales (DS): 190, 327, 344, 625
Quantités exceptées (EQ): E0
Quantités limitées (LQ): 1 L
Catégorie de transport (CT): 2
Code de restriction en tunnels (CRT): D

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG):

Numéro ONU: 1950
Désignation officielle: AÉROSOLS
Classe: 2.1
Étiquette(s) de danger: 2.1



Dispositions spéciales (DS): 63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantités exceptées (EQ): E0
Quantités limitées (LQ): 1 L
EmS: F-D, S-U
Catégorie de rangement (stowage category): -

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR):

Numéro ONU: 1950
Désignation officielle: Aérosols, inflammables
Classe: 2.1
Étiquette(s) de danger: 2.1



Dispositions spéciales (DS): A145, A167
Quantités exceptées (EQ): E0
Quantités limitées (LQ): 30 kg

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)

Restrictions selon REACH, Annexe XVII:

Aucun des composants n'est énuméré.

Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV):

Aucun des composants n'est énuméré.

Directive 75/324/CEE relative aux générateurs d'aérosols:

Classification du gaz/d'aérosol: Extrêmement inflammable

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Étiquetage:

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C

Réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules (2004/42/CE, Directive Decopaint):

Teneur en COV: 81 %
526,5 g/l

Directive sur les émissions industrielles (COVs, 2010/75/UE):

Teneur en COV: 82 %

Règlement 166/2006/CE concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR):

Aucun des composants n'est énuméré.

15.1.2. Réglementations nationales (Allemagne)

Réglementation administrative sur des substances dangereuses pour l'eau (VwVwS)

Wassergefährdungsklasse (WGK): 2 (dangereux pour l'eau) - classification acc. to annex 3 (VwVwS)

Instructions techniques sur la qualité de l'air (Allemagne):

Numéro	Groupe de substances	Classe	Conc.	Flux de masse	Concentration de masse	Mention
5.2.5	Substances organiques		100 % m	0,5 kg/h	50 mg/m ³	3)

Mention:

3) Le débit-masse total de 0,50 kg/h ou la concentration de masse totale de 50 mg/m³, dont chacun doit indiquer le carbone total, ne doivent pas être dépassées (sauf substances organiques en poudre)

Stockage de substances dangereuses dans des conteneurs non stationnaires (TRGS 510) (Allemagne):

Classification de stockage (LGK): 2 B (générateurs d'aérosol et briquets)

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV):

Teneur en COV (objet de la taxe):

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

16. Autres informations

Abréviations et acronymes

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AGW	Valeur limite d'exposition
Aquatic Chronic	dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique
Asp. Tox.	danger en cas d'aspiration
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
CMR	Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction
COV	Composés Organiques Volatils
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DMEL	Derived Minimal Effect Level (dose dérivée avec effet minimum)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes).
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées).
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
FBC	Facteur de BioConcentration
Flam. Gas	gaz inflammable
Flam. Liq.	liquide inflammable
IATA	Association Internationale du Transport Aérien.
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
LGK	Lagerklasse (classe de stockage selon la TRGS 510, Allemagne)
log KOW	n-octanol/eau
MARPOL	la convention internationale concernant la pollution de la mer (abrev. de «Marine Pollutant»)
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères).
No CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
Ppm	parties par million
Press. Gas	gaz sous pression
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation restriction des substances chimiques)
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	«Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques» développé par les Nations unies

07/16

Date de la première édition: 10.03.2015
Date de la dernière révision: 01.07.2016

Version 2.0
Page 15/16

Techno Quality Line

Techno Spray silicone

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Skin Corr.	corrosif pour la peau
Skin Irrit.	irritant pour la peau
STOT SE	toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
TRGS	Technische Regeln für Gefahrstoffe (règles techniques concernant les substances dangereuses, Allemagne)
TRGS 900	Arbeitsplatzgrenzwerte (TRGS 900)
VLCT	Valeur limite court terme.
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition.
vPvB	very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 453/2010/UE

Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP, UE SGH)

Procédure de classification:

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3):

H220	Gaz extrêmement inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Clause de non-responsabilité:

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.